



Institut de Formation
AIDE-SOIGNANT
du CH de Fougères

PATIENCE

ADAPTABILITE

EMPATHIE

RIGUEUR

DISCRETION

RESPECT

MODALITES DE SÉLECTION

La sélection aide-soignante est organisée par l'Institut de formation, en partenariat avec les IFAS de la région rennaise et celui de St Malo/Dinan.

Accès à la formation

Avoir 17 ans minimum

- Formation initiale
- Formation continue
- Apprentissage
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Modalités d'accès

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base :

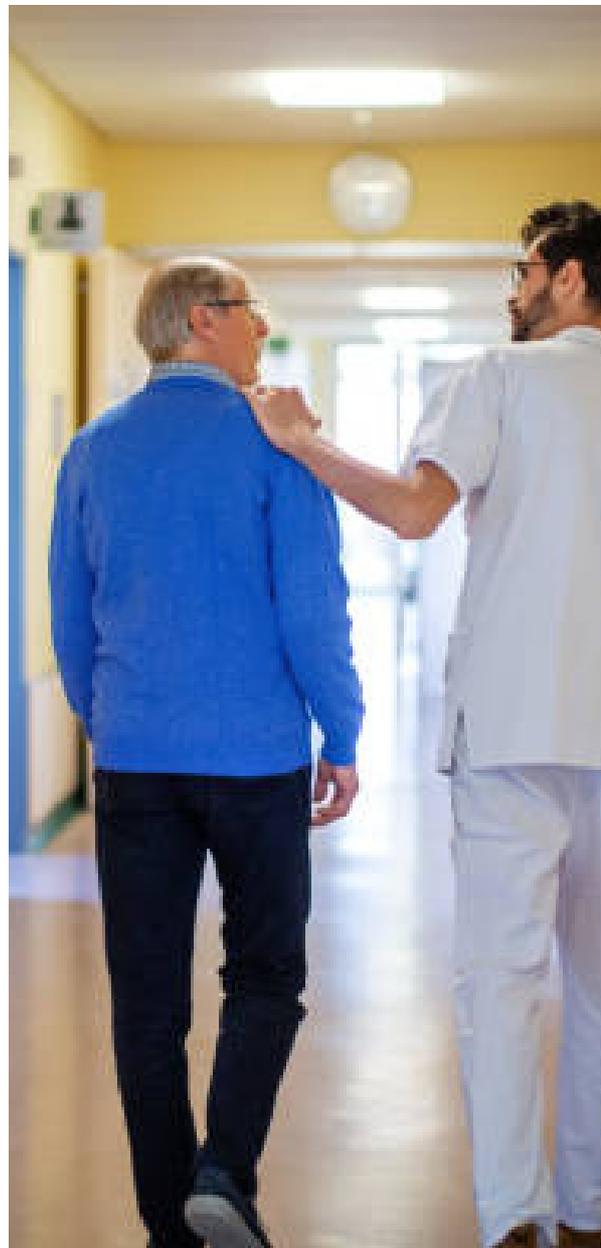
- d'un dossier ;
- d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Dispenses

Des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires de certains titres ou diplômes

Informations complètes disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.ifps-chfougeres.bzh/admission/>



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Nouveau référentiel : 10 juin 2021

11 mois de formation



Formation théorique (770h) :

- Cours magistraux
- Travaux pratiques
- Travaux dirigés

Formation clinique (770 h) : stages

5 blocs de compétences validés pour un diplôme d'Etat

E-learning

Manutention

Formation Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

Coût de la formation

Frais d'inscription à la sélection : gratuit

Coût de la formation : 7140€ (tarif 2024).

Financements possibles :

- Prise en charge possible par l'employeur
- Prise en charge par le Compte Professionnel de Formation
- Prise en charge par la Région Bretagne (Qualif Sanitaire et Social)

sous réserve d'éligibilité

- Possibilité de bourse par la Région Bretagne





Nous contacter



IFPS du Centre Hospitalier de Fougères – IFAS
ZA de la Grande Marche
6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

Tél: 02 99 17 73 68

Site internet : www.ifps-CHFougeres.bzh
secretariat@ifps-CHFougeres.bzh

Horaires d'ouverture du secrétariat : Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 16 h 30

